

**ORDRE DU JOUR DE LA 71^{ÈME} REUNION VIRTUELLE DU
CONSEIL EXECUTIF INTERNATIONAL (CEI) DE LA CIID**

Première session: 7 décembre 2020, 18H00 – 20H00 (Heure légale en Inde (IST))
Deuxième session: 8 décembre 2020, 18H00 – 20H00 (Heure légale en Inde (IST))

Le Conseil Exécutif International (CEI) est chargé de la gestion des affaires de la Commission internationale des irrigations et du drainage (CIID). Le CEI examine toutes les questions de nature politique qui peuvent être initiées ou parrainées par un Comité national membre ou par un Membre de Bureau ou par le Comité de Direction, et peut lui-même initier et déterminer ou conseiller et décider toute question politique. Toutes les questions relevant du fonctionnement exécutif, administratif et financier de la CIID doivent être présentées à l'approbation du Conseil et sa décision sera définitive. Le CEI se compose des Membres de Bureau et des représentants de chaque Comité National et se réunit chaque année.

Première session : 7 décembre 2020, 18H00 – 20H00 (Heure légale en Inde (IST))

Point 1 de l'Ordre du Jour du CEI : Remarques de bienvenue et d'ouverture du Président

1. Le Président l'Ir. Felix Reinders accueillera les membres et fera ses remarques introductives. Il mettra en perspective le rôle joué par la CIID au sein de la communauté internationale de l'eau, soulignera les principales réalisations de la Commission au cours de la dernière année depuis la réunion du CEI de Bali, communiquera aux membres des informations sur les questions présentées pour l'étude du CEI, sur la nécessité d'avoir une approche cohérente sur la mission CIID parmi ses différentes parties prenantes.

Point 2 de l'Ordre du Jour du CEI : Rapport sur les dispositions adoptées sur les décisions du 70^e CEI et les décisions prises par le Comité de Direction (CD)

2. Au cours de l'année, les actions sont initiées ou achevées sur toutes les décisions prises au 70^e CEI. Un bref rapport sur les dispositions adoptées sur les décisions du 70^e CEI, outre les travaux de routine ou administratifs, figure à **l'Annexe 1, page 9**. Conformément à l'Article 8.1 des Statuts et au Règlement Intérieur 3.9.2 de la CIID, le Secrétaire général présentera également pour l'approbation du CEI, les décisions prises par le Comité de Direction au nom du CEI, qui figurent à **l'Annexe 2, page 11**.

Point 3 de l'Ordre du Jour du CEI : Rapport du Secrétaire Général

3. Le Secrétaire-Général l'Ing. Ashwin Pandya présentera brièvement au Conseil le Rapport annuel 2019-20 en mettant l'accent sur le progrès physique et financier réalisé concernant les activités menées à partir du mois d'avril 2020 jusqu'à maintenant, y compris le rapport sur la coopération et la collaboration avec les organisations internationales.

Point 4 de l'Ordre du Jour du CEI : Rapports des Présidents des Comités permanents

Point 4.1 de l'Ordre du Jour du CEI : Comité Permanent des Finances (CPF)

4. Le Vice-Président Hon. Laurie Tollefson, Président du CPF, présentera son rapport à la 41^{ème} réunion du CPF qui sera tenue le 26 novembre 2020 de façon virtuelle. L'Ordre du Jour de ce Comité figure à **l'Appendice I, Page 17 (version anglaise)**.

Point 4.2 de l'Ordre du Jour du CEI : Composition des organes de travail dans le cadre du Comité Permanent de la Stratégie et de l'Organisation (CPSO)

5. Le Vice-Président Dr. Brian T. Wahlin, Président du CPSO, présentera son rapport à la 31^{ème} réunion du CPSO qui se limitera principalement à la composition des organes de travail associés au CPSO, à l'extension du mandat des organes de travail existants et à la création de nouveaux organes de travail, le cas échéant, et toute autre question importante conformément à la décision prise à la réunion du CD-5/20 tenue le 17 septembre 2020. L'Ordre du Jour du CPSO figure à **l'Appendice II, Page 47 (version anglaise)**.

Point 4.3 de l'Ordre du Jour du CEI : Composition des organes de travail et proposition pour la création des nouveaux organes de travail dans le cadre du Comité Permanent des Activités Techniques (CPAT)

6. Le Vice-Président Dr. Ding Kunlun, Président du CPAT, présentera son rapport à la 40^{ème} réunion du CPAT qui se limitera principalement à la composition des organes de travail associés au CPAT, à l'extension des organes de travail existants et à la création de nouveaux organes de travail, le cas échéant, et toute autre question importante conformément à la décision prise à la réunion du CD-5/20 tenue le 17 septembre 2020. L'Ordre du Jour de ce Comité figure à l'**Appendice III, Page 49 (version anglaise)**.

Point 4.4 de l'Ordre du Jour du CEI : Discussions tenues et décisions prises sur les recommandations des Comités Permanents

7. Le Conseil examinera les rapports et les recommandations du CPF, du CPSO et du CPAT en totalité et prendra des décisions par le biais des résolutions selon le cas en tenant en compte le rapport du Secrétaire général dans le cadre du point 3 de l'Ordre du Jour. Les Projets de résolution (DR) sur les questions d'ordre financier de la CIID présentés par l'intermédiaire du Rapport du CPF et sur les questions d'ordre organisationnel et technique de la CIID présentés par l'intermédiaire des Rapports du CPSO et du CPAT, qui seront principalement limités aux changements de composition et à la création de nouveaux organes de travail / la clôture d'organe de travail existant, et tout autre question importante, figurent au **DR-1/71 et au DR-2/71 (Page 15 et 16)**.

Point 5 de l'Ordre du Jour du CEI : Election des Membres de Bureau 2019-2022 (par vote électronique)

8. Selon les dispositions de l'Article 7.2.3 et 7.2.4 des Statuts CIID, la durée du mandat du Président Felix Reinders et de trois Vice-Présidents (2017-2020) arrive au terme à l'issue du 71^e CEI –

- (i) Ir. Naoki Hayashida (Japon)
- (ii) Dr. Brian T. Wahlin (EU)
- (iii) Dr. K. Yella Reddy (Inde)

9. La 71^{ème} réunion du CEI étant une réunion virtuelle, les élections pour le poste de Président et trois postes de Vice-Présidents se feront cette fois par vote électronique conformément aux procédures et aux dispositions énoncées à l'Article 7.2 des Statuts et du Règlement Intérieur 2 de la CIID. Le bulletin de vote électronique sera mis à la disposition des Comités Nationaux 24 heures à l'avance pour voter pour le poste de Président et Vice-Présidents et le résultat sera mis à la disposition du Président par le Directeur du scrutin désigné à cet effet.

Point 5.1 de l'Ordre du Jour du CEI : Election du Président

10. En réponse à une lettre circulaire du Bureau Central, faisant appel aux candidatures pour les poste du Président pour la durée 2020-2023, les candidatures suivantes ont été reçues au Bureau Central à la date d'échéance de réception, soit 7 août 2020, en conformité avec le Règlement Intérieure CIID 2.3.1.

No. d'or.	Candidats	pays	Date de réception au Bureau Central	Etat de documents (en vertu du Règlement Intérieur 13.1)
1	M. Ding Kunlun	Chine	28 juillet 2020	Valable
2	Dr. Ragab Ragab	Royaume Uni	30 juillet 2020	Valable

11. Conformément aux Statuts 2.6 CIID, les représentants du Comité national ou les candidats eux-mêmes peuvent présenter leur candidature pour le poste de Président à la réunion du Conseil. Une fois la présentation des candidatures par les candidats respectifs ou leur représentant du Comité national est faite, le Président peut annoncer le début du processus électoral via le vote électronique.

Point 5.2 de l'Ordre du Jour du CEI : Election des Vice-Présidents

12. En réponse à une lettre circulaire du Bureau Central, faisant appel aux candidatures pour les postes de trois Vice-présidents pour la durée 2020-2023, les candidatures suivantes ont été reçues au Bureau Central à la date d'échéance de réception, soit 7 août 2020, en conformité avec le Règlement Intérieure CIID 2.3.1.

No. d'or.	Candidats	Pays	Date de réception au Bureau Central	Etat de documents (en vertu du Règlement Intérieur 13.1)
1	Ing. Rafat Nael Al-Intaki	Irak	10 février 2020	Valable
2	Prof. Choi, Jin-Yong	Corée	3 août 2020	Valable
3	Dato'Ir. Nor Hisham bin Mohd Ghazali	Malaysia	5 août 2020	Valable

13. Conformément au Règlement Intérieur 2.8, le vote électronique pour le poste de Vice-président aura lieu uniquement pour décider de l'ancienneté des trois candidats. En raison du manque de temps, il n'y aura pas de présentation personnelle par les Vice-présidents et à la place, un bref CV du candidat concerné sera mis en ligne avec le bulletin électronique, qui sera partagé avec l'annonce du début du processus de vote électronique par le Président.

Point 6 de l'Ordre du Jour du CEI : Célébration du 70^e anniversaire de la création de la CIID – Compte rendu

14. La 69^{ème} Réunion du CEI tenue à Saskatoon, Canada, a décidé de célébrer la 70^{ème} Année de la Création CIID (CIID70), à partir du 24 juin 2019 et se terminant au 24^e Congrès CIID et à la 71^{ème} Réunion du CEI en septembre 2020 à Sydney, Australie. En janvier 2019, l'activité a commencé par une vidéo publicitaire de l'invitation du Secrétaire général <https://www.youtube.com/watch?v=WzmTrpSJ5Ps#video_1> à se joindre à la célébration du 70^e anniversaire de la CIID demandant aux Comités nationaux, aux membres du bureau, aux organisations partenaires, aux membres directs à participer étroitement aux activités CIID70. Les célébrations qui dureraient pour une année fourniraient une excellente occasion à reconnecter avec les anciens et les nouveaux membres de la CIID ainsi qu'avec diverses parties prenantes du secteur de l'eau, et agirait comme un catalyseur dans ses prochaines années de croissance.

15. La célébration a été lancée par un séminaire sur «Tirer avantage de la sécurité de l'eau pour une gestion durable de l'eau agricole» le 24 juin 2019 lors des célébrations de la Journée de la Fondation CIID à New Delhi. Les autres activités qui ont marqué les célébrations comprenaient (i) l'introduction d'une approche intégrée de la gestion des connaissances au sein de la CIID, en vue de l'adoption de la «Feuille de la route vers la vision CIID 2030», (ii) le lancement de # ICID70 sur les plateformes de médias sociaux CIID, (iii) le lancement du nouveau site Web CIID avec de nouvelles caractéristiques facile à utiliser, des contenus structurés, la compatibilité avec les téléphones portables, etc.; (iv) le lancement de la version bêta du portail de connaissances avec les ressources récemment rassemblées pour un partage et une diffusion plus larges (résumés inclus: 22^e Congrès CIID, 23^e Congrès CIID et WIF3); (v) la distribution de nouvelles épinglettes CIID aux membres et aux participants et (vi) le lancement de nouveaux cadeaux et marchandises CIID (cravates, étoles pour dames, épingle à cravate, plaques) et les pièces de collection.

16. D'autres activités prévues pour commémorer l'occasion et approuvées à la 70^{ème} réunion du Conseil sont: (i) la publication d'un beau livre ayant des réalisations magnifiques visuellement impressionnantes en matière d'irrigation et de drainage établis dans les pays membres de la CIID avec les faits saillants de la gestion de chacun des Comités nationaux, le contexte historique de la création de la CIID et de ses premières années, (ii) la publication de la deuxième édition du « Water Saving in Agriculture » en incluant les récentes contributions primées du Prix WatSave; (iii) la publication des brochures et des dépliants et (iv) la réalisation d'un film vidéo en coopération avec les Comités nationaux et les organisations partenaires soulignant l'importance de la CIID et son rôle dans la lutte contre la pauvreté et le développement rural.

17. Le Secrétaire général présentera brièvement au Conseil l'état d'avancement des activités prévues dans le cadre des célébrations qui dureraient toute une année pour examen et orientation du Conseil.

Deuxième session: 8 décembre 2020, 18H00 – 20H00 (Heure légale en Inde (IST))

Point 7 de l'Ordre du Jour du CEI : Etats des Conférences/Congrès/Forums futurs CIID

18. Compte tenu de la pandémie du COVID-19, les événements ci-après approuvés par le Conseil et devant se tenir en 2020 ont été reprogrammés pour les raisons et les développements décrits dans les paragraphes suivants:

- (i) 5^{ème} Conférence Régionale Africaine des Irrigations et du Drainage, Marrakech, Maroc, 16-19 mars 2020

- (ii) 71^e CEI et 24^e Congrès International des Irrigations et du Drainage, Sydney, Australie, 22-28 septembre 2020

19. Alors de la 2^{ème} réunion virtuelle du Comité de Direction (MB-2/20) tenue le 25 mars 2020, il a été décidé que le 71^e CEI avec la 5^{ème} Conférence régionale africaine sera organisée par l'ANAFIDE à Marrakech, au Maroc, au cours de la première semaine de décembre. 2020, sous réserve d'une amélioration de la situation du COVID-19 au Maroc et ailleurs dans le monde. Toutefois, les situations de COVID-19 et leurs effets sur la limitation de voyage restent les mêmes dans le monde, lors d'une réunion de consultation virtuelle tenue avec le Comité national hôte, l'ANAFIDE le 9 septembre 2020, la proposition a émergé de tenir le 71^e CEI sur une plate-forme virtuelle, l'ANAFIDE prenant appel à la 5^{ème} Conférence Régionale Africaine à l'avenir

20. Après avoir dûment pris en compte tous les aspects en ce qui concerne les dispositions des Statuts CIID, le CD lors de sa 5^{ème} réunion virtuelle (MB-5/20) tenue le 17 septembre 2020, a décidé de tenir la 71^{ème} réunion du CEI via une plateforme virtuelle le 7-8 décembre 2020, précédées des réunions virtuelles des réunions d'avant-Conseil des organes de travail CIID, qui seront organisées en consultation avec les Présidents respectifs. Il n'y aura pas de réunions du CPAT et du CPSO; cependant, les Présidents du CPAT et du CPSO présenteront pour l'approbation du Conseil les points concernant les changements de composition de leurs organes de travail, ainsi que la création de tout nouvel organe de travail ou la clôture, le cas échéant, et toute autre question importante pendant les réunions du Conseil. La réunion du CPF se tiendra car il s'occupe des questions financières de la Commission.

21. Le Comité national australien (IACID), lors de sa réunion avec le Bureau Central CIID le 14 septembre 2020, a fait part de son appréhension quant à l'organisation du 72^e CEI et du 24^e Congrès CIID à Sydney du 6 au 21 juillet 2021, qui a été reprogrammée conformément à la décision de la réunion CD-2/20 à partir des dates initialement approuvées du 22 au 28 septembre 2020 en raison de diverses limitations en place en Australie, y compris des limitations de voyage en raison de la pandémie de COVID-19. L'IACID a informé que l'événement devra peut-être organiser en mode virtuel en 2021 ou devra être reprogrammé en 2022. Selon son e-mail en date du 16 octobre 2020, l'IACID a laissé entendre que l'Irrigation Australia Board a convenu à l'unanimité que le risque de tenir un événement en juillet 2021 lors d'une pandémie de coronavirus est déconseillé et a accepté de ne pas procéder à ces dates et a donc proposé de tenir ces événements du dimanche 6 mars au lundi 14 mars 2022 à Adélaïde, Australie du sud, en y joignant plusieurs lettres de soutien qu'Irrigation Australia a reçu du secteur de l'irrigation / de l'eau en Australie du sud.

22. Entre-temps, le CNCID a informé le Bureau central par courrier électronique du 19 octobre 2020 que la première réunion plénière du Comité d'organisation du 73^e CEI et du 4^e Forum mondial de l'irrigation (WIF4) a décidé de tenir les événements CIID à Beijing du 5 au 11 juin 2022, en avançant les dates initialement proposées de septembre 2022.

23. Compte tenu de la demande faite par l'IACID et de la décision prise par le CNCID citées ci-dessus, le Comité de direction a décidé de passer en revue les événements CIID suivants prévus jusqu'en 2022 et a invité les représentants des Comités nationaux hôtes à être présents lors de la réunion du CD-6/20 tenue le 22 octobre 2020 pour dégager un consensus parmi les CN hôtes afin de parvenir à une décision appropriée d'organiser les réunions CIID de manière harmonieuse.

- (i) 5^{ème} Conférence Régionale Africaine Marrakech, Maroc, 2021
- (ii) 10^{ème} Conférence Internationale sur la Micro Irrigation (IMIC), Agadir, Maroc, 2021
- (iii) 72^e CEI et 24^e ICID Congrès, Sydney, Australie, 6-21 juillet 2021
- (iv) 73^e CEI et WIF4, Beijing, Chine, septembre 2022

24. Après avoir entendu le(s) représentant(s) de l'ANAFIDE, de l'IACID et du CNCID, le CD a tenu des discussions sur la disponibilité des différentes options et a parvenu aux décisions suivantes afin que tous les événements jusqu'en 2022 puissent être organisés de manière harmonieuse en tenant compte des contraintes liées à la pandémie du COVID 19 ainsi que pour éviter les risques financiers et autres encourus par les Comités nationaux hôtes:

- (i) L'IACID et le CNCID n'étant pas disposés à organiser des événements du 24^e Congrès et du WIF4 sans réunion du CEI en tant qu'événement indépendant, deux CEI devront être convoqués la même année. En conséquence, il est décidé d'organiser deux réunions du CEI la même année en tant que cas particulier et exceptionnel.
- (ii) La 5^{ème} Conférence régionale africaine sera organisée en septembre 2021 avec la 72^e CEI à Marrakech, au Maroc, comme proposé par l'ANAFIDE. Les dates exactes seront décidées par l'ANAFIDE en consultation avec le Bureau central CIID.

- (iii) Le 24e Congrès sera reprogrammé pour qu'il soit tenu à Adélaïde, Australie du 6 au 14 mars 2022, ainsi que la 73^{ème} réunion du CEI, comme proposé par l'IACID.
- (iv) Le CNCID a proposé de tenir en avance la réunion du WIF4 et du CEI de septembre 2022 (selon la proposition originale) au 5-11 juin 2022. Une lettre sera envoyée par le Président, CIID Ir. Felix Reinders au Ministre chinois des Ressources en eau, pour avoir envisagé de reprogrammer le WIF4 et le 74e CEI en mars / avril 2023.
- (v) Au cas où la proposition de reprogrammation de WIF4 en mars / avril 2023 est acceptée par le comité d'organisation de WIF4, le WIF4 et 74e CEI se tiendront en mars / avril 2023. Au cas où la proposition de reprogrammer le WIF4 au début de 2023 ne reçue pas de réponse favorable, le WIF4 et le 74e CEI se tiendront à Beijing ici la fin du mois de juin 2022. Dans ce cas, deux réunions du CEI auront lieu au cours de l'année à titre exceptionnel.
- (vi) Compte tenu de la reprogrammation de divers événements CIID et des décisions ci-dessus, la 10^{ème} Conférence internationale sur la micro-irrigation (10^{ème} IMIC) qui a été proposée de se tenir en 2021 à Agadir, Maroc sera reprogrammé à 2023. Cependant, la décision définitive sur la reprogrammation de l'organisation de 10^{ème} IMIC jusqu'à l'an 2023 sera prise sur la base de la décision de la reprogrammation du WIF4.
- (vii) L'ANAFIDE, l'IACID et le CNCID adresseront des propositions révisées sous Formulaire-A au Bureau central CIID pour le rapport officiel.

Note supplémentaire 24A. Le Comité national chinois des irrigations et du drainage (CNCID) a soumis le «Formulaire A» révisé en vue de la reprogrammation du 73^e CEI et du WIF4 à Beijing en avril 2023.

25. Le Bureau central CIID a invité les candidatures pour accueillir les événements futurs CIID suivants de la part de tous les Comités nationaux par courrier électronique en date du 18 février 2020 et du 25 juin 2020:

- (i) 27^{ème} Conférence Régionale Européenne (au-delà de 2023)
- (ii) 74^e CEI et 25^e Congrès CIID (au-delà de 2023)
- (iii) 14^e Atelier International sur le Drainage (au-delà de 2024)
- (iv) 75^e CEI (au-delà de 2024)
- (v) 9^{ème} Conférence Régionale Asiatique (au-delà de 2024)
- (vi) 5^{ème} Conférence Régionale Américaine (au-delà de 2024)

26. En réponse à l'appel à candidatures pour l'organisation d'événements futurs, le Comité national indien des irrigations et du drainage (INCID) a manifesté son intérêt pour accueillir le 25e Congrès et le 75e CEI en 2023 à Vizag, Andhra Pradesh, Inde, entre mois d'octobre à décembre 2023, de préférence en décembre 2023. Les dates exactes seront décidées par l'INCID en consultation avec le Bureau central CIID. Le représentant de l'INCID présentera l'offre au Conseil.

27. Le Conseil délibérera sur la reprogrammation des manifestations CIID approuvées lors de la sixième réunion du CD tenue le 22 octobre 2020 (Para 14), qui ont été approuvées dans ses résolutions antérieures et comme indiqué au Para 13 ci-dessus, et un projet de résolution à cet égard figure à **DR-3/71 (Page 17)**.

Point 8 de l'Ordre du Jour du CEI : Présentation des Prix : WatSave, Meilleur Rapport, et Reconnaissance des Ouvrages d'irrigation patrimoniaux

Point 8.1 de l'Ordre du Jour du CEI : Présentation du Prix WatSave

28. Le Président, en consultation avec le Comité de Direction, a constitué un Panel de Juges composé du PH Dr. Saeed Nairizi (Iran) en tant que Président, et du VP Dr. Brian T. Wahlin (EU), du VPH Dr. Laszlo Hayde (Hongrie), du VPH Dr. Mohamed Wahba (Egypte), du VP Dr. K. Yella Reddy (Inde) et de M. Mehrzad Ehsani, Président du GT-WATS (Iran) en tant que membres, chargé d'évaluer les candidatures soumises pour les Prix WatSave 2020. Le Président du Panel présentera son rapport à la réunion du Conseil, en y incluant les œuvres retenus pour les Prix.

29. Le Président remettra aux lauréats les plaques de façon virtuelle et les plaques ainsi remises seront ensuite envoyées aux lauréats (via leur Comité national) par courrier.

Point 8.2 de l'Ordre du Jour du CEI : Présentation du Prix pour le Meilleur rapport publié dans la Revue CIID "Irrigation et Drainage"

30. Sur les articles publiés dans la Revue CIID "Irrigation and Drainage" durant l'année 2019, le meilleur document sera annoncé par le Président du Comité de Rédaction de la Revue CIID (CR-REVUE), le PH Prof. Dr. Bart Schultz et sera remis en tant que Prix pour le Meilleur rapport 2020.

Point 8.3 de l'Ordre du Jour du CEI : Reconnaître "les Ouvrages d'irrigation du patrimoine mondial (WHIS)"

31. Conformément aux dispositions du système WHIS révisé approuvé par la Résolution n° CEI-2/69 de la 69^{ème} réunion du CEI, le Comité de Direction a constitué un panel de juges composé du Vice-Président Brian T. Wahlin, Président du CPSO (États-Unis) en tant que Président, et Vice-Président Kamran Emami, Président du GT-HIST (Iran), PH Dr Gao Zhanyi (Chine), Vice-Président Dr Marco Arcieri (Italie), Vice-Président M. Waseem Nazir (Pakistan) en tant que membres, et Secrétaire Général CIID en tant que membre secrétaire pour l'évaluation des candidatures invitées dans le cadre du programme WHIS pour l'année 2020. Le Président du panel de juges, VP Dr Brian T. Wahlin, Président du CPSO, présentera le rapport au Conseil concernant les ouvrages historiques d'irrigation et de drainage identifiés qui seront reconnues comme «Ouvrages d'irrigation du patrimoine mondial (WHIS)» et ultérieurement incluses dans le registre CIID du WHIS soumis à l'approbation du Conseil. Une «plaque / un certificat» sera remis de façon virtuelle aux représentants des Comités nationaux dont le WHIS a été reconnu et recommandé pour l'inclusion dans le registre CIID du WHIS. La plaque / le certificat sera envoyé plus tard par courrier aux Comités nationaux respectifs.

Point 9 de l'Ordre du Jour du CEI : Election des Membres de Bureau 2020-2023 (Par vote électronique) - Annonce des résultats

32. Le président annoncera les résultats des élections mises à sa disposition pour le poste de Président pour le mandat 2020-2023 et déclarera l'ancienneté de trois vice-présidents pour le mandat 2020-2023.

Point 10 de l'Ordre du Jour du CEI : Présentation des Plaques CIID aux Membres de Bureau et aux Présidents sortants des organes de travail (Plaques à envoyer par la poste)

Point 10.1 de l'Ordre du Jour du CEI : Vice-Présidents sortants

33. Les plaques de citation seront remises au Président et à trois Vice-Présidents sortants pour leurs services et conseils louables accordés aux activités CIID pendant la durée de leur mandat 2017-2020.

No. d'or.	Nom	Pays	Poste
1	Ing. Felix B. Reinders	Afrique du Sud	Président
2	Ir. Naoki Hayashida	Japon	Vice-Président
3	Dr. Brian T. Wahlin	EU	Vice-Président
4	Dr. K. Yella Reddy	Inde	Vice-Président

Point 10.2 de l'Ordre du Jour du CEI : Présidents sortants des organes de travail

34. Les plaques de citation seront remises aux Présidents sortants des organes de travail pour leurs conseils louables accordés aux activités des organes de travail concernés.

- (i) Dr. Tsugihiko Watanabe (Japon), Président du GT-CLIMAT (2015-2020)
- (ii) PH Prof. Dr. Bart Schultz (Pays-Bas), Président du CR-JOUR (2002-2020)
- (iii) VPH Laurie Tollefson (Canada), Président du CPF (2013-2020)
- (iv) VPH Dr. Karim Shati (Iran), Président du GTRAS (2006-2020)

Point 11 de l'Ordre du Jour du CEI : Question diverses avec l'autorité du Président

Point 11.1 de l'Ordre du Jour du CEI : Nomination du Secrétaire général

35. Conformément à l'Article 7.7 des Statuts CIID, la durée d'occupation du Secrétaire Général sera «normalement de trois ans sauf l'indication contraire du Conseil» et démarrera en temps normal au début de l'année civile, ou autrement spécifiée expressément dans la lettre de nomination. L'Article 7.7 des Statuts CIID

dispose également que *«Autant que possible, la durée d'occupation du Secrétaire Général sera telle qu'elle ne se termine pas au même temps que celle du Président. Le Secrétaire Général en exercice peut être renommé pour rétablissement de ses fonctions pour une deuxième durée consécutive. Seul dans les circonstances particulières, le Secrétaire Général peut être renommé pour une troisième fois.»*

36. L'Ing. Ashwin B.Pandya, Secrétaire général en exercice de la CIID, a été nommé pour un mandat de trois ans (2018-2020). Sa nomination a été approuvée par le Conseil lors de sa 68^{ème} réunion tenue à Mexico, au Mexique. Le premier terme du mandat de l'Ir. Pandya en tant que Secrétaire général se terminera le 31 décembre 2020. Lors de la 2^{ème} réunion virtuelle du Comité de Direction (CD-2/20) tenue le 25 mars 2020, il a été décidé de nommer l'Ir. Pandya pour un deuxième terme du mandat de trois ans (1er janvier 2021 - 31 décembre 2023) en raison de ses services méritoires et de sa contribution positive à la Commission au cours de son premier terme du mandat en tant que Secrétaire général de la Commission, sous réserve de l'approbation du 71e CEI. Pour l'approbation du Conseil, le Président informera le Conseil des recommandations faites par le Comité de Direction.

Point 12 de l'Ordre du Jour du CEI : Remarque du Président élu et discours de clôture du Président CIID



Annexe 1 [Para 2, Pt. 2 du CEI]

**RAPPORT SUR LES DISPOSITIONS ADOPTÉES SUR LES DÉCISIONS PRISES
DANS LES PROCES-VERBAUX DE LA 70^{ÈME} RÉUNION DU CEI**

No.d' or.	Point	Décisions	Mesures prises
1.	Reconnaître les Ouvrages d'irrigation patrimoniaux (HIS)	Le Conseil a approuvé l'inclusion des Ouvrages identifiées d'irrigation patrimoniaux dans le «Registre CIID des Ouvrages d'irrigation patrimoniaux».	Les ouvrages sont inclus dans le Registre maintenu sur le site web CIID.
2.	Résolution du CEI-1/70 (No. d'ordre 1)	Le Conseil a approuvé l'élection du VP Dr. Marco Arcieri (Italie) en tant que Vice-Président du CPF, qui prendra la présidence du CPF à l'issue de la 71 ^{ème} réunion du CEI en 2020. Il a approuvé également les nominations de M. Delbert M. Smith, P.E. (EU) et M. Gao Lihui (Chine) en tant que membres du CPF.	Le VP Dr. Marco Arcieri a été informé de son élection en tant que Vice-Président afin de prendre la présidence l'année prochaine avec la conclusion du 71 ^e CEI ainsi que M. Smith (EU) et M. Lihui (Chine) de leur admission en tant que membres du CPF.
3.	Résolution du CEI-1/70 (No. d'ordre 2)	Le Conseil a accordé l'adhésion directe à : (a) Maharashtra Water Resources Regulatory Authority (MWRRA), Inde - Institution (3 ans) (b) Ningbo Yaofeng Hydraulic Electrics Co. Ltd, Chine - Entreprise (3 ans); (c) Agricultural Growth of Rural India (AGRI), India - Institution (1 year); (d) Prof. (Dr.) Mitthan Lal Kansal, India - Individu (Membre à vie) ; (e) Dr. Ajay Pradhan, India - Individu (Membre à vie) ; et (f) Banque Islamique de Développement (IsDB) – Institution (3 ans).	La décision a été communiquée aux membres directs. Dans le cas de l'IsDB, la décision a été maintenue en suspens car il souhaite avoir un partenariat basé sur un Mémoire d'accord avec la CIID, sous réserve de la recommandation faite par l'EP créé pour étudier l'option d'accorder une adhésion à vie aux institutions ou autrement.
4.	Résolution du CEI-1/70 (No. d'ordre 3)	Le Conseil a approuvé la déclaration des Comités Nationaux du Tchad, de l'Ethiopie et du Niger en tant que «Membres Associés» à partir du 1 ^{er} janvier 202019 conformément au Règlement Intérieur 13.2.	Les Comités nationaux du Tchad, de l'Ethiopie et du Niger ont été invités à verser la cotisation pour l'année en cours, ainsi que les arriérés des quatre dernières années. Les cotisations pour l'année en cours et les trois dernières années sont toujours dues.
5.	Résolution du CEI-1/70 (No. d'ordre 6)	Le Conseil a approuvé la création d'une unité de service (SU) dans la CIID:- Créer une unité de service au sein de la CIID avec le personnel proposé; - Élaborer des règles de fonctionnement et d'autres détails, y compris la procédure de fonctionnement; - Commencer à fonctionner uniquement lorsque les règles et règlements sont établis; et - Mettre en place un Groupe consultatif sur les services (SAG) chargé de guider et de suivre l'élaboration des règles et règlements et les mesures à prendre en cette matière. La composition du SAG sera décidée en consultation avec le Comité de Direction.	Des mesures sont prises à cet égard. Cependant, en raison de la pandémie de COVID-19, cette activité a été retardée. Cependant, quelques activités telles que les cours de formation à distance et les cours de certificat en ligne, en plus de l'organisation des voyages d'études, etc. ont déjà été entreprises avant la répartition de la pandémie COVID-19. Ces activités seront par la suite intégrées dans le cadre du SU au fur et à mesure de son fonctionnement.
6.	Résolution du CEI-1/70 (No. d'ordre 7)	Le Conseil a approuvé le maintien de la part actuelle de la contribution des événements CIID comme stipulé dans le Règlement Intérieur 7.4 CIID et la décision des frais d'inscription des événements CIID en dollars américains.	La même chose a été communiquée aux Comités nationaux hôtes concernés.

No.d' or.	Point	Décisions	Mesures prises
7.	Résolution du CEI-1/70 (No. d'ordre 8)	Le Conseil a approuvé la création d'une Equipe de pilotage chargée d'étudier la question de devenir membre à vie (institutionnel) dans le cadre de l'adhésion directe, y compris la révision de la structure de cotisation en consultation avec le VP Dr. Marco Arceiri, Vice-Président du CPF en tant que Président de l'EP, d'autres membres de l'EP étant nommés en consultation avec le Président. L'EP fera rapport au CPF.	L'EP a soumis son rapport et ses recommandations ont été approuvées par le CPF et le CD.
8.	Résolution du CEI-2/70 (No. d'ordre 8)	Le Conseil a approuvé les activités du Plan d'action 2018-2022 identifiées par les Groupes de travail régionaux et les Groupes de travail dans le cadre du CPSO et du CPAT, envisagées à réaliser sur une période de cinq ans.	La même chose a été périodiquement revue et mise à jour par les Groupe de travail régionaux et les Groupes de travail.
9.	Résolution du CEI-2/70 (No. d'ordre 2)	Le Conseil a approuvé la restriction des entrées dans le cadre du programme WHIS jusqu'à quatre (4) d'un comité national / comité avec effet immédiat.	Les Comités nationaux ont été informés du programme révisé du WHIS, lequel est inclus dans le Manuel de procédures CIID.
10.	Résolution du CEI-2/70 (No. d'ordre 3)	Le Conseil a approuvé la création du Groupe de travail sur l'ingénierie de la valeur (GT-VE) dans le cadre du thème de stratégie « Connaissances ».	Le GT-VE a tenu sa première réunion (virtuelle) en octobre 2020.
11.	Résolution du CEI-2/70 (No. d'ordre 4)	Le Conseil a approuvé la prolongation du mandat du Groupe de Travail sur le drainage durable (GT--DRGD pour un an jusqu'à 2020 et la création d'un document d'orientation pour le nouveau GT.	Le document d'orientation est élaboré et diffusé parmi les CN en invitant les commentaires et les candidatures.
12.	Résolution du CEI-2/70 (No. d'ordre 5)	Le Conseil a approuvé l'organisation du 72 ^e CEI et de la 10 ^{ème} IMIC à Agadir, Maroc du 26 septembre au 2 octobre 2021, et du 73 ^e CEI et de WIF4 à Beijing, Chine en 2022.	La décision du CEI a été communiquée aux Comités nationaux. Cependant, les événements CIID jusqu'en 2022 ont été reprogrammés conformément à la décision du CD (voir le point 5 de l'Ordre du jour du CEI).



Annexe 2 [Para 2, Pt. 2 du CEI]

**DECISIONS IMPORTANTES PRISES PAR
LE COMITE DE DIRECTION AU NOM DU CEI
ENTRE LA PERIODE DE
70^{EME} REUNION DU CEI (BALI, SEPTEMBRE 2019) ET
71^{EME} REUNION DU CEI (VIRTUELLE, DECEMBRE 2020)
(et les mesures prises à ce sujet)**

Décision	Demande
I. Réunion virtuelle du Comité de Direction (CD) No.1/20, 15 janvier 2020 (par courrier électronique)	
Le CD a approuvé la note conceptuelle révisée du Forum électronique des jeunes professionnels CIID (IYPeF) incorporant les questions des comités / comités nationaux relatives au processus de sélection transparent des bourses.	L'approbation du CEI est sollicitée.
II. Réunion virtuelle du Comité de Direction (CD) No.2/20, 25 mars 2020 (par conférence Web)	
(a) Le CD a approuvé que (i) le 24e Congrès CIID soit reprogrammé au 6-12 juillet 2021; (ii) le 71e CEI se tiendra avec la 5ème Conférence régionale africaine en 2020, la date à annoncer environ 3 mois avant la date de l'événement; (iii) le 72e CEI qui se tiendra avec le Congrès de Sydney en juillet 2021 au lieu du 71e CEI; et (iv) la 10 ^{ème} Conférence internationale sur la micro-irrigation prévue de tenir à Agadir, au Maroc, avec le 72e CEI en septembre 2021, sera un événement indépendant et les dates seront modifiées de manière convenable pour avoir une période suffisante (environ 6 mois) entre le 24e Congrès de Sydney et la 10 IMIC d'Agadir afin d'assurer une meilleure participation.	L'approbation du CEI est sollicitée.
(b) Le CD a approuvé la demande du Bureau central d'accorder l'autorisation pour investir un montant de 8,5 à 9,0 millions de roupies, - le montant insuffisant prévu à gagner pour atteindre le seuil de dépenses prescrites - soit 85% du revenu total de l'exercice en cours (exercice 2019-20), dans les modes spécifiés selon la Loi de l'impôt sur le revenu du gouvernement. de l'Inde, afin de réclamer l'exonération de l'impôt sur le revenu, car le montant ainsi investi peut ensuite être utilisé pour promouvoir les activités de la CIID, y compris la construction d'un bâtiment supplémentaire CIID au cours des cinq prochaines années. Le CD a autorisé le Secrétaire général à signer la résolution en son nom et l'a mandaté à prendre les mesures appropriées à cet égard.	L'approbation du CEI est sollicitée.
(c) Le CD a reconnu le rôle joué par le Secrétaire général Ir. Ashwin B.Pandya dans la propagation, de manière excellente, la vision, la mission et les objectifs de la CIID au cours de son mandat à travers diverses initiatives, et a approuvé à l'unanimité sa nomination pour un autre terme de mandat de trois ans à partir du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023.	L'approbation du CEI est sollicitée.
(d) Le CD a accepté la collaboration de la CIID avec la Banque mondiale dans la création du Réseau international de fournisseurs de services pour l'excellence de l'irrigation (INSPIRE) en tant qu'organe de travail technique, qui devrait être initialement mûri par la CIID et a demandé au Secrétaire général d'élaborer les accords de collaboration avec la Banque mondiale à cet égard et conclure un accord signé par les deux parties.	L'approbation du CEI est sollicitée.
III. Réunion virtuelle du Comité de Direction (CD) No.3/20, 22 avril 2020 (par courrier électronique)	
Le CD a approuvé la prolongation de la date limite de réception des candidatures pour les postes vacants des membres de Bureau pour l'année 2020.	L'approbation du CEI est sollicitée.
IV. Réunion virtuelle du Comité de Direction (CD) No.4/20, 7 août 2020 (par Conférence web)	
(a) Le CD a approuvé les dates proposées du 2 au 8 décembre 2020 pour la tenue du 71e CEI et a proposé qu'un PLAN-B puisse être préparé et mis en place, en cas d'incapacité de l'ANAFIDE à accueillir le 71e CEI.	L'approbation du CEI est sollicitée.

Décision	Demande
(b) Le CD a approuvé la composition et les mandats du Comité international de direction (ISC) et du Comité international de consultation technique (ITAC) pour le WIF4 à Beijing en 2022.	L'approbation du CEI est sollicitée.
(c) Le CD a approuvé en totalité le rapport et les recommandations faites par l'Equipe de pilotage chargée d'étudier la question de devenir membre à vie institutionnelle aux Institutions dans le cadre de l'adhésion directe (ET-MVIAD) (EP-ILMDM), conformément à la recommandation du CPF.	L'approbation du CEI est sollicitée.
(d) Le CD a approuvé deux cours en ligne - (a) Cours de L'approbation du CEI est sollicitée. formation en ligne sur la «micro-irrigation» conjointement avec la Commission centrale des eaux et l'Académie nationale de l'eau et (b) Cours de certificat sur «l'Assurance de la sécurité des barrages et des réseaux» conjointement avec l'Aqua Foundation Academy via un système de gestion d'apprentissage en ligne, en particulier dans la période de pandémie de COVID-19, car cela serait certainement bénéfique aux professionnels engagés dans ces secteurs.	L'approbation du CEI est sollicitée.
V. Réunion virtuelle du Comité de Direction (CD) No.5/20, 17 septembre 2020 (par Conférence web)	
(a) Le CD a approuvé la tenue de la 71e CEI de façon virtuelle en vue de la pandémie globale de COVID-19 et a pris les décisions suivantes: (i) Le CEI peut être organisé en deux sessions de deux heures chacune durant deux jours consécutifs (7 et 8 décembre 2020) afin que tous les Comités nationaux puissent participer de manière confortable à la réunion du CEI sans allonger la réunion tard dans la nuit pour les Comités nationaux de la partie orientale. (ii) Les Prix CIID (WHIS, WatSave, Meilleur rapport) peuvent être remis de façon virtuelle pendant la réunion et les plaques peuvent être envoyées par courrier au Comité national / au lauréat. Le Bureau central CIID explorera la disponibilité de fonds pour le prix WatSave (8000 \$) soit à partir de son propre budget, soit à partir de la possibilité d'un parrainage des Comités nationaux intéressés (CNCID, KCID, etc.). Le SG prendra contact avec ces CN en temps voulu. (iii) Les réunions des groupes de travail peuvent être organisées pratiquement bien avant la réunion du CEI. (iv) La réunion du CPF sera également organisée de façon virtuelle avant la réunion du CEI pour traiter les affaires financières de la Commission. (v) Le rapport du CPAT et du CPSO sera principalement limité à la composition des organes de travail et à l'approbation pour les nouveaux organes de travail et la clôture du groupe de travail, le cas échéant. (vi) La célébration du 70e anniversaire CIID peut être reprogrammée pour qu'il soit tenu pendant le 24e Congrès CIID à Sydney, Australie en juillet 2021. Cependant, durant la 71ème réunion du CEI, un beau livre en cours de finalisation dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire de la création CIID peut être lancé de façon virtuelle.	L'approbation du CEI est sollicitée.
(b) Le CD a approuvé le vote électronique pour l'élection des postes de membres de Bureau devenus vacants en 2020, après avoir établi sa confidentialité, sa transparence et sa fiabilité.	L'approbation du CEI est sollicitée.
VI. Réunion virtuelle du Comité de Direction (CD) No.6/20, 22 octobre 2020 (par Conférence web)	
Le CD a approuvé ce qui suit concernant l'organisation de la 5ème Conférence régionale africaine, de la 10ème IMIC, du 72e CEI, du 73e CEI et du 24e Congrès CIID, et 74e CEI et du WIF4: (i) L'IACID et le CNCID n'étant pas disposés à organiser des événements du 24e Congrès et du WIF4 sans réunion du CEI en tant qu'événement indépendant, deux CEI devront être convoqués la même année. En conséquence, il est décidé d'organiser deux réunions du CEI la même année en tant que cas particulier et exceptionnel. (ii) La 5ème Conférence régionale africaine sera organisée en septembre 2021 avec la 72e CEI à Marrakech, au Maroc, comme proposé par l'ANAFIDE. Les	L'approbation du CEI est sollicitée.

Décision	Demande
<p>dates exactes seront décidées par l'ANAFIDE en consultation avec le Bureau central CIID.</p> <p>(iii) Le 24e Congrès sera reprogrammé pour qu'il soit tenu à Adélaïde, Australie du 6 au 14 mars 2022, ainsi que la 73^{ème} réunion du CEI, comme proposé par l'IACID.</p> <p>(iv) Le CNCID a proposé de tenir en avance la réunion du WIF4 et du CEI de septembre 2022 (selon la proposition originale) au 5-11 juin 2022. Une lettre sera envoyée par le Président, CIID Ir. Felix Reinders au Ministre chinois des Ressources en eau, pour avoir envisagé de reprogrammer le WIF4 et le 74e CEI en mars / avril 2023.</p> <p>(v) Au cas où la proposition de reprogrammation de WIF4 en mars / avril 2023 est acceptée par le comité d'organisation de WIF4, le WIF4 et 74e CEI se tiendront en mars / avril 2023. Au cas où la proposition de reprogrammer le WIF4 au début de 2023 ne reçue pas de réponse favorable, le WIF4 et le 74e CEI se tiendront à Beijing ici la fin du mois de juin 2022. Dans ce cas, deux réunions du CEI auront lieu au cours de l'année à titre exceptionnel.</p> <p>(vi) Compte tenu de la reprogrammation de divers événements CIID et des décisions ci-dessus, la 10^{ème} Conférence internationale sur la micro-irrigation (10^{ème} IMIC) qui a été proposée de se tenir en 2021 à Agadir, Maroc sera reprogrammé à 2023. Cependant, la décision définitive sur la reprogrammation de l'organisation de 10^{ème} IMIC jusqu'à l'an 2023 sera prise sur la base de la décision de la reprogrammation du WIF4.</p> <p>(vii) L'ANAFIDE, l'IACID et le CNCID adresseront des propositions révisées sous Formulaire-A au Bureau central CIID pour le rapport officiel.</p>	



DR-1/71 [Para 7, Pt. 4.4 du CEI]

CONSEIL EXECUTIF INTERNATIONAL (CEI)**PROJET DE RESOLUTION DU CEI -1/71: QUESTIONS D'ORDRE FINANCIER DE LA CIID****Le Conseil****Acceptant** le rapport du Président du Comité Permanent des Finances;**Notant ensuite** le rapport des Commissaires aux comptes légaux M/s. P.K. Chopra and Company; et**Tenant compte de la** recommandation du Comité de Direction;**Décide à l'unanimité**

1. D'approuver les nominations de M. _____ et Mme. _____ pour la composition du CPF.
2. Que les personnes et entreprises mentionnées ci-dessous ayant l'adhésion provisoire accordée par le Sous-comité de l'Administration Directe doivent être admises en tant que Membres de la CIID pour les périodes pour lesquelles elles ont payé la cotisation.
 - (i) Prof. (M.) Arun Kumar, Inde - (Individu Membre à vie)
 - (ii) M. Ashok Karva, Inde - (Individu Membre à vie)
 - (iii) Dr. (M.) Ahmed E. Elshaikh, Soudan - (Individu Membre à vie)
 - (iv) M. Anton Urfels, Allemagne - (jeune professionnel - Individu Membre à vie)
3. Que les Comités Nationaux du et du doivent être déclarés "*Membres associés*" à partir du 1er janvier 2021, car conformément au Règlement Intérieur 13.2, ils n'ont pas versé la cotisation annuelle CIID depuis trois dernières années.
4. D'approuver d'adhésion de en tant que membre de la CIID conformément au Règlement Intérieur 9 de la CIID régissant la demande d'adhésion.
5. D'approuver les comptes vérifiés de la CIID pour l'exercice 2019-20 comme indiqué à **Annexe 1** de l'Ordre du Jour du CPF, **page 29 (version anglaise)**.
6. D'approuver le budget révisé de la CIID pour l'exercice 2020-21 et le budget pour l'année financier 2021-22 comme indiqué à l'**Annexe 2** de l'Ordre du Jour du CPF, **page 34 (version anglaise)**.
7. D'approuver la tarification des frais d'inscription de destiné à tenir à (lieu et date).
8. D'approuver le rapport de l'Equipe de travail chargée d'étudier la question de devenir membre à vie institutionnelle aux Institutions dans le cadre de l'adhésion directe (ET-MVIAD) tel qu'il figure à l'**Annexe 3** de l'Ordre du jour du CPF, **Page 35**.
- 9.

Apprécie

1. Les Comité nationaux du Népal et de l'Inde pour contribuer au budget CIID de manière appropriée des frais d'inscription pour la 8^{ème} Conférence régionale asiatique et la 9^{ème} Conférence internationale sur la micro-irrigation respectivement.
2. Le Comité national japonais pour contribuer au cours de l'exercice 2019-20 par le moyen d'une cotisation spéciale pour accorder le soutien technique aux activités des jeunes professionnels.
3. M/s WAPCOS Limited, Inde pour contribuer au cours de l'exercice 2019-20 par le moyen d'une cotisation spéciale pour promouvoir le WIF3.
4. Le Comité national canadien pour contribuer au cours de l'exercice 2020-2021 pour soutenir les activités CIID.
5. Le Comité national chinois pour contribuer au cours de l'exercice 2020-2021 afin d'aider les jeunes professionnels des pays les moins développés à participer à la 10^{ème} Conférence internationale sur la micro-irrigation.

Demande

1.
2.
3.



DR-2/71 [IEC Item 4.4, Para 7]

CONSEIL EXECUTIF INTERNATIONAL (CEI)

**PROJET DE RESOLUTION DU CEI-2/71: QUESTIONS D'ORDRE ORGANISATIONNEL ET
TECHNIQUE DE LA CIID**

Le Conseil

Acceptant les rapports et les recommandations des Présidents des Comités Permanents de la Stratégie et de l'Organisation, et des Activités Techniques;

Tenant compte de l'approbation du Comité de Direction; et

Décide à l'unanimité

1. D'approuver les modifications apportées à la composition de divers organes de travail du CPAT et du CPSO (*afin de les préparer comme résultats des recommandations du CPAT et du CPSO*).
2. D'approuver la clôture des Groupes de travail
3. D'approuver les nouveaux organes de travail/les organes de travail existants avec les mandats révisés sur les sujets dans le cadre du thème _____ :
 - (i)
 - (ii) ..
 - (iii)
4. D'approuver la prolongation du mandat des Groupes de travail
- 5.
- 6.

Apprécie

- 1.

Demande

- 1.
- 2.



DR-3/71 [Para 27, Pt. 5 du CEI]

CONSEIL EXECUTIF INTERNATIONAL (CEI)
**PROJET DE RESOLUTION DU CEI-3/71: QUESTIONS D'ORDRE ORGANISATIONNEL ET
TECHNIQUE DE LA CIID**

Le Conseil

Acceptant les rapports et les recommandations des Présidents des Comités Permanents de la Stratégie et de l'Organisation, et des Activités Techniques;

Tenant compte de l'approbation du Comité de Direction; et

Décide à l'unanimité

1. D'approuver l'organisation du 72e CEI et de la 5ème Conférence régionale africaine à Marrakech, au Maroc en septembre 2021.
2. D'approuver l'organisation du 73e CEI et du 24^e Congrès CIID à Adelaïde, en Australie du 6 au 14 mars 2022.
3. D'approuver l'organisation du 74e CEI et du WIF4 à Beijing, en China du 5 au 11 juin 2022 / mars/avril 2023.
4. D'approuver l'organisation de la 10^{ème} IMIC à Agadir, au Maroc en 2023 _____
5. D'approuver l'organisation du 75e CEI et 25e Congrès CIID à Vizag, Andhra Pradesh, en Inde en décembre 2023.
- 6.
- 7.

Apprécie

- 1.

Demande

- 1.
- 2.

